L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité.
(*Evang. selon* S. Jean, c. iv, v. 24.)

Première Année — N° 20 — 22 Octobre 1865

TABLE DES MATIÈRES DU N° 20

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'Union spirite bordelaise paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ, avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. ; trois mois, 3 fr. 50.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires.

A Paris, chez Frédéric Henri, libraire-éditeur, 12, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

A Marseille, chez Ch. Bérard, libraire-éditeur, 22, rue Noailles.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

Nous prenons la liberté de rappeler aux anciens abonnés du Sauveur des peuples *que leur droit à recevoir sans rétribution l'*Union spirite bordelaise *a fini avec le n° 16. Nous prions donc ceux qui seraient dans l'intention de continuer à recevoir notre Revue, de nous faire parvenir immédiatement le montant de leur abonnement, soit en timbres-postes, soit en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.*

EN VENTE

Dans les bureaux de l'UNION SPIRITE BORDELAISE :

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e année. Chaque année un beau volume grand in-8° de 400 pages. Prix, chaque. . . . . .F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières. Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année. 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète. 3

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE N° 20. 22 OCTOBRE 1865.

ETUDES SUR LA BI-CORPORÉITÉ

Un des phénomènes les plus curieux et, en même temps, les plus instructifs parmi tous ceux que le spiritisme a étudiés et expliqués, c'est sans contredit, le phénomène de la bi-corporéité. Bien que les exemples conservés par l'histoire soient très rares, il en est deux surtout dont on ne saurait suspecter l'authenticité, et dont l'explication n'avait pu être donnée par la science. Aussi les avait-on mis sur le compte du surnaturel et du miracle, oubliant que le surnaturel ne peut pas exister et que le miracle, considéré comme *phénomène contraire aux lois de la nature*, est radicalement impossible.

Nous voulons parler des deux phénomènes remarquables dont saint Alphonse de Liguori et saint Antoine de Padoue furent les auteurs et qui leur valurent la canonisation.

Au spiritisme était réservé l'honneur d'étudier et de résoudre cet intéressant problème et de prouver en même temps que, s'il est vrai que des phénomènes se produisent dont les causes nous sont entièrement inconnues, il n'en est pas moins vrai que ces causes existent, sont comprises dans cet admirable faisceau de lois invariables qui, de tout temps, ont régi la nature, et que l'homme est appelé, par son travail continuel, et son élévation dans l'ordre moral comme dans l'ordre intellectuel, à dévoiler jusque dans ses replis les plus cachés.

Allan Kardec, dans son *Livre des Médiums,* rapporte succinctement ces deux faits si curieux et les fait suivre de quelques explications que nous croyons devoir reproduire avant de publier l'étude plus complète qu'a bien voulu nous communiquer un de nos frères spirites.

« L'Esprit d'une personne vivante, isolé du corps, peut apparaître comme celui d'une personne morte, et avoir toutes les apparences de la réalité ; de plus, par les mêmes causes que nous avons expliquées, il peut acquérir une tangibilité momentanée. C'est ce phénomène, désigné sous le nom de *bi-corporéité,* qui a donné lieu aux histoires des hommes doubles, c'est-à-dire d'individus dont la présence simultanée a été constatée en deux endroits différents. En voici deux exemples tirés, non des légendes populaires, mais de l'histoire ecclésiastique.

» Saint Alphonse de Liguori fut canonisé avant le temps voulu, pour s'être montré simultanément en deux endroits différents, ce qui passa pour un miracle.

» Saint Antoine de Padoue était en Espagne, et au temps où il prêchait, son père qui était à Padoue allait au supplice, accusé d'un meurtre. A ce moment, saint Antoine paraît, démontre l'innocence de son père et fait connaître le véritable criminel qui, plus tard, subit le châtiment. Il fut constaté qu'à ce moment saint Antoine n'avait pas quitté l'Espagne.

» Saint Alphonse ayant été évoqué et interrogé par nous sur le fait ci-dessus, voici les réponses qu'il fit :

« 1. — Pourriez-vous nous donner l'explication de ce phénomène?

» — Oui ; l'homme, lorsqu'il s'est complètement dématé-
» rialisé par sa vertu, qu'il a élevé son âme vers Dieu, peut
» apparaître en deux endroits à la fois, voici comment.
» L'Esprit incarné, en sentant le sommel venir, peut de-

» mander à Dieu de se transporter dans un lieu quelconque. » Son Esprit ou son âme, comme vous voudrez l'appeler, » abandonne alors son corps, suivi d'une *partie* de son pé- » risprit, et laisse la matière immonde dans un état *voisin* » de la mort. Je dis voisin, parce qu'il est resté dans le corps » un lien qui rattache le périsprit et l'âme à la matière, et » ce lien ne peut être défini. Le corps apparaît donc dans » l'endroit demandé. Je crois que c'est tout ce que vous dé- » sirez savoir. »

» 2. — Ceci ne nous donne pas l'explication de la visibilité et de la tangibilité du périsprit.

« L'Esprit se trouvant dégagé de la matière, suivant son » degré d'élévation, peut se rendre tangible à la matière. »

» 3. — Le sommeil du corps est-il indispensable pour que l'Esprit apparaisse en d'autres endroits?

« L'âme peut se diviser lorsqu'elle se sent portée dans un » lieu différent de celui où se trouve le corps. Il peut arriver » que le corps ne dorme pas, quoique cela soit très rare, » mais alors le corps n'est jamais dans un état parfaitement » normal; il est toujours dans un état plus ou moins exta- » tique. »

» *Remarque.* — L'âme ne se divise pas dans le sens littéral du mot; elle rayonne de différents côtés, et peut se manifester sur plusieurs points sans être partagée; il en est de même d'une lumière qui peut simultanément se refléter dans plusieurs glaces.

» 4. — Un homme étant plongé dans le sommeil tandis que son Esprit apparaît ailleurs, qu'arriverait-il s'il était réveillé subitement?

« Cela n'arriverait pas, parce que si quelqu'un avait l'in- » tention de l'éveiller, l'Esprit rentrerait dans le corps et » préviendrait l'intention, attendu que l'Esprit lit dans la » pensée. » (*Livre des Médiums,* pages 147 et 148.)

Ainsi que le dit en terminant M. Allan Kardec, « saint

Alphonse de Liguori explique le fait de la double présence, mais il ne donne pas la théorie de la visibilité et de la tangibilité. » C'est pour cela surtout que le travail que nous allons publier sera plus instructif et aussi plus intéressant.

Voici d'abord en quels termes l'Esprit de saint Alphonse, évoqué à ce sujet, annonça qu'il se mettait lui-même à la disposition de l'évocateur afin de l'aider à expliquer ces phénomènes jusqu'ici incompris :

« De tout temps, Dieu a permis à quelques hommes d'obtenir des manifestations puissantes de l'âme, et de les faire servir à dissiper les profondes ténèbres qui ont enveloppé l'humanité alors qu'elle était encore dans les langes de l'enfance.

» Malheureusement ces faits si extraordinaires n'ont pas été compris et utilisés dans leur véritable but : au lieu de s'en servir pour élever les âmes par l'étude de leur propre nature et de leurs nombreuses propriétés, on s'en est servi pour inspirer aux hommes un fanatisme aveugle qui les portait vers l'abrutissement.

» Mais ces points lumineux, dispersés çà et là dans la nuit des temps, ne seront pas perdus pour les progrès de l'humanité, car l'histoire en a recueillis quelques-uns, et, tôt ou tard, avec le secours des nouvelles lumières que vous apportent les Esprits, ils seront expliqués et commentés, et serviront puissamment à la construction du Grand Œuvre de régénération de la terre par le progrès et la foi basée sur la raison.

» Heureux sont ceux qui, se livrant avec ardeur à ces saintes études, auront le bonheur d'apporter leur pierre à la construction de l'immense édifice.

» Pour moi, je suis tout disposé à répondre à vos questions, ainsi que je vous l'ai promis lorsqu'il m'a été donné de causer avec vous.

» Alphonse de Liguori. »

ALPHONSE DE LIGUORI

L'*Histoire générale de l'Eglise*, par M. le baron Henrion, (Paris 1851, tome 2, page 272), raconte ainsi qu'il suit le fait *miraculeux* arrivé à Alphonse de Liguori :

« Dans la matinée du 21 septembre 1774, Alphonse, après avoir fait la messe, se jeta dans son fauteuil ; il était abattu et taciturne et sans faire le moindre mouvement, sans articuler un seul mot de prière ni adresser jamais la parole à personne. Il resta *dans cet état* tout le jour et toute la nuit suivante ; *durant tout ce temps*, il ne prit aucune nourriture et on ne vit pas qu'il désirât aucun service autour de sa personne. Les domestiques qui s'étaient d'abord aperçus de sa situation, se tenaient à portée de sa chambre, mais ils n'osaient entrer. Le 22 au matin ils reconnurent qu'Alphonse n'avait pas changé d'attitude, et ils ne savaient plus ce qu'il fallait en penser ; ils craignaient que ce ne fut autre chose qu'une extase prolongée. Cependant, quand l'heure est un peu plus avancée, Liguori agite la sonnette pour annoncer qu'il veut célébrer la sainte Messe. A ce signe, ce n'est pas seulement le frère laïque chargé de le servir à l'autel, mais toutes les personnes de la maison et d'autres étrangères, qui accourent avec empressement. Le prélat demande avec un air de surprise, pourquoi tant de monde. On lui répond qu'il y a deux jours qu'il ne parle ni ne donne aucun signe de vie. « C'est vrai, répliqua-t-il, mais vous ne savez pas que » j'ai été assister le pape qui vient de mourir. » Une personne qui avait entendu cette réponse alla la porter le jour même à Sainte-Agathe ; elle s'y répandit aussitôt comme à Arienzo où résidait Alphonse. On crut que ce n'était là qu'un songe, mais on ne tarda pas à avoir la nouvelle de la mort de Clément XIV qui avait passé à une autre vie le 22 septembre, précisément à 7 heures du matin, au moment même où Liguori avait repris ses sens. »

L'historien des papes, Novaès, fait mention de ce *miracle* en racontant la mort de Clément XIV. Il dit que le Pontife « avait cessé de vivre le 22 septembre 1774, à sept heures » du matin (treizième heure pour les Italiens) assisté des » généraux des Augustins, des Dominicains, des Observan- » tins et des Conventuels, et, ce qui intéresse encore davan- » tage, assisté miraculeusement par le bienheureux Alphonse » de Liguori, quoique éloigné de corps, ainsi qu'il conste pour

» le procès juridique du susdit bienheureux, approuvé par
» la sacrée Congrégation des Rits. » (1)

Saint Alphonse, évoqué, a transmis les réponses suivantes :
Évocateur, **M. Roustaing** ; *médium*, **M. Aug. Bez** (2.)

D. — Auriez-vous l'obligeance de nous donner le récit détaillé des faits et phénomènes spirites qui se produisirent pour vous, lors de la mort du pape Clément XIV ?

R. — Le 21 septembre 1774, peu après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, je me sentis pris d'un engourdissement général, d'un état de torpeur dont je ne me rendais pas compte, mais que j'ai su depuis m'avoir été occasionné par l'action magnétique que plusieurs Esprits exerçaient sur mon corps, afin de dégager mon âme de ce dernier et de lui permettre d'errer dans l'espace. Cet état dura assez longtemps avant que le dégagement fût complet, et quoique le corps fût assoupi dès le matin, ce ne fut que le soir que je pus, avec leur aide, me rendre auprès du Pape qui agonisait. Je passai la nuit à ses côtés, et je lui donnai les derniers secours, en compagnie de plusieurs vénérables prélats. J'étais alors, non seulement dans l'état de dégagement dont je vous ai parlé, mais mon Esprit, aidé par les Esprits amis qui toujours m'accompagnaient, avait pu se rendre visible et tangible à tel point que toutes les personnes présentes, y compris le Pape, s'y trompèrent et me crurent présent en chair et en os.

Après la mort du Pape et lorsque les divers personnages

---

(1) Ce fait est également rapporté dans l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher, t. 27, p. 30 (1re édition, Paris 1848). — *Vie du B. Alphonse Marie de Liguori*, par Jaucart, missionnaire en province (1828, Paris, 1 vol. in-8°, p. 370) — *Elementi della Storia de sommi Pontefici* ; raccolte dal canonino Guiseppe de Novaès ; (in Roma 1822, toma XV, p. 210).

(2) Il est très-important de déclarer ici que le médium ignorait l'histoire que l'on vient de lire.

qui avaient assisté à ses derniers moments se furent retirés. je perdis cet état de tangibilité et fus reconduit, toujours par mes guides spirituels, jusqu'à mon corps qui sortit bientôt de son état de torpeur, et je conservai le souvenir de ce qui s'était passé.

Je me réveillai le 22, vers 11 heures du matin.

ALPHONSE DE LIGUORI.

D. — Le Pape étant mort à 7 heures, pourquoi ne sortites-vous du sommeil qu'à 11 heures?

R. — Après que le Pape eût rendu le dernier soupir, nous restâmes encore tous quelque temps dans la chambre mortuaire pour dire des prières et procéder aux divers préparatifs cérémoniaux qui étaient exigés par les circonstances. Ce ne fut guère que vers 9 heures que nous quittâmes la chambre, et alors seulement, je fus reconduit vers mon corps. Là, il fallut encore quelques moments avant de pouvoir lui procurer le réveil complet.

D. — Est-il vrai que le Pape fût assisté à ses derniers moments par des généraux des Augustins, des Dominicains, des Observantins et des Conventuels?

R. — Oui.

D. — Fûtes-vous visible et tangible pour tous?

R. — Oui.

D. — Fûtes-vous pendant la nuit avec les généraux de ces Ordres monastiques, ou seul avec les gens attachés au service du Pape?

R. — Quelques-uns de ces prêtres y étaient déjà quand j'arrivai, d'autres arrivèrent après moi; certains sortirent pendant la nuit, revinrent ensuite; ce fut tout le temps comme un va-et-vient continuel parmi tous ces prélats qui s'empressaient, pour un motif ou pour un autre, auprès du lit de l'auguste mourant. Ma présence au milieu d'eux ne produisit aucune sensation; ceux qui me connaissaient ne

savaient pas que je n'avais pas quitté Arienzo, les autres n'avaient que faire de s'informer de moi, chacun était préoccupé de la santé du Pape et s'empressait auprès de lui pour épier ses moindres mouvements.

D. — Etant resté la nuit auprès du Pape et le lendemain matin après sa mort, jusqu'à neuf heures, le phénomène de bi-corporéité avec apparition visible et tangible, eut lieu de votre part avec articulations et l'usage de la parole humaine. soit auprès du Pape, soit avec les personnes présentes.

R. — Il eut lieu depuis environ dix heures du soir jusqu'à neuf heures du matin, au moment où je sortis de la chambre mortuaire en compagnie de presque tous les autres assistants.

D. — Dans le *Livre des Médiums*, des questions sont montrées encore comme vous ayant été adressées ; est-ce vous qui avez répondu ?

R. — Ce n'est pas moi qui ai répondu. C'est un des Esprits qui se sont le plus fréquemment communiqués à l'auteur du *Livre des Esprits* et du *Livre des Médiums*, et qui prend le nom de Saint-Louis ; il avait, au reste, mission de répondre pour moi. Si les réponses qui furent faites ne furent point explicites, c'est que le moment n'était pas encore venu d'entrer dans des appréciations détaillées et qui n'auraient pas été comprises des masses qui ne devaient alors recevoir que des notions élémentaires.

D. — Auriez-vous l'obligeance d'expliquer ce phénomène de bi-corporéité, de visibilité et de tangibilité?

R. — L'Esprit incarné, dans cette circonstance, est presque toujours, pour ne pas dire toujours, aidé par d'autres Esprits entièrement dématérialisés et qui ont reçu de Dieu l'autorisation ou l'ordre de travailler à cet important phénomène. Il n'est pas indispensable que le médium dont l'âme est destinée à se dégager ainsi soit en quelque sorte sanctifiée et séparée du corps par l'effet de ses vertus. Le dégagement

résulte bien plus de l'organisation physique et surtout de la présence des fluides indispensables, que des qualités morales de l'individu. (Pardonnez-moi cette petite digression que j'ai cru utile de faire afin de répondre à un passage trop exclusif de la communication que vous venez de lire (1).

Une fois l'âme dégagée, elle se transporte, comme les âmes entièrement libres, à l'endroit vers lequel la pousse son libre arbitre, ou vers lequel l'appellent les ordres des Esprits supérieurs envoyés du Très-Haut. Elle reste toujours reliée au corps par un cordon fluidique qui sert de conducteur aux fluides que l'âme et les Esprits qui l'assistent prennent sans cesse dans le corps où ils sont renfermés.

C'est par la condensation de ces fluides et leur mélange avec les fluides provenant des périsprits de l'âme et des désincarnés, que le périsprit de l'âme acquiert d'abord la visibilité, puis la tangibilité.

J'ai dit ceci pour les phénomènes en général, et le plus succinctement possible. Pour ce qui est du fait qui me concerne, les Esprits et moi nous avons aussi puisé des fluides médianimiques identiques à ceux de mon corps, dans le corps d'un des assistants.

D. — Cet assistant est-il resté tout le temps, et s'il s'est éloigné, a-t-il continué à fournir les fluides ?

R. — Il est resté tout le temps ; mais se fût-il éloigné que mon périsprit, une fois mis en contact avec le sien, aurait continué à puiser chez lui les fluides nécessaires, par l'intermédiaire des Esprits qui m'assistaient. Un nouveau cordon fluidique se serait formé, ou, pour mieux dire, le cordon fluidique existant déjà entre lui et moi aurait pris des proportions plus grandes et la communication n'aurait pas été interrompue.

---

(1) Voir plus haut, page 170.

D. — Auriez-vous l'obligeance d'expliquer comment vous deviez à l'incarné les fluides formant ce cordon fluidique?

R. — Le cordon fluidique établi entre l'incarné et mon âme entourée de son périsprit était formé par le dégagement des fluides de l'incarné qui étaient pris par les Esprits qui m'assistaient et rejetés par eux sur mon propre périsprit.

D. — Comment cet emprunt avait-il lieu; était-ce aux fluides du périsprit ou à ceux de l'enveloppe matérielle?

R. — Ils étaient empruntés aux fluides provenant de l'enveloppe matérielle. Je vous ai dit plus haut que c'étaient des fluides identiques à ceux que je puisais dans mon propre corps.

D. — Pour l'intelligence complète des faits de visibilité et de tangibilité, auriez-vous l'obligeance d'expliquer comment et à l'aide de quels moyens s'opère, par l'Esprit ou les Esprits qui l'assistent, cette condensation qui fait la tangibilité?

R. — Les Esprits et l'âme entourée de son seul périsprit agglomèrent sur ce dernier les fluides médianimiques corporels qu'ils puisent aux sources dont je vous ai parlé; ils les mélangent avec les fluides provenant des périsprits eux-mêmes et aussi, avec le fluide universel, essence première de toute matière. Cette agglomération de fluides qui se condensent peu à peu sous l'action magnétique des Esprits produit d'abord la visibilité seule sous forme vaporeuse, puis, et par degrés, la tangibilité, lorsque l'agglomération et la condensation sont complètes.

Ainsi certains de vos gaz, invisibles à l'état de gaz, deviennent perceptibles pour vos organes visuels lorsque, par la condensation opérée sur eux par un procédé quelconque — les divers degrés de température, par exemple, sur l'air — ils acquièrent suivant le degré de force de ce procédé, d'abord une sorte d'apparence vaporeuse comme le brouillard, puis une réalité matérielle comme la glace.

D. — Comment s'opère la condensation qui produit la tangibilité ?

R. — Par une action magnétique ; les fluides, vous le savez, obéissent à la force de la volonté.

D. — Comment et à l'aide de quels moyens votre Esprit, à l'état visible et tangible, avait-il la faculté et l'usage de la parole humaine articulée ?

R. — Tout se lie dans les phénomènes, et il n'est pas un détail qui ne puise sa raison d'être dans le phénomène lui-même. Une fois le périsprit rendu tangible et doué de tous les organes pareils aux organes d'un véritable corps, chacun de ces organes que je nommerai *périspritaux tangibles,* acquiert aussi, toujours par la même action magnétique agissant sur les fluides, les propriétés de l'organe correspondant du véritable corps matériel. C'est ainsi que les membres du périsprit tangible peuvent se mouvoir, que ses oreilles peuvent entendre, que ses yeux peuvent voir et sa bouche parler.

Vous le comprendrez aisément si vous faites la remarque que ces organes étant, pour un instant, matériels, ils reçoivent et produisent toutes les sensations des vrais organes corporels, telles que la vibration de l'air, etc.

D. — Quel sens faut-il attacher à ces dernières paroles : telles que la vibration de l'air, etc. ?

R. — Par cette dernière phrase j'ai voulu surtout vous faire comprendre que la bouche, la langue, le larynx et tous les organes intérieurs qui se rattachent à la voix et produisent la parole en recevant l'air atmosphérique et en formant les différentes combinaisons qui produisent les sons ; tous ces organes d'un corps réel, existant dans le corps *périsprital tangible*, le phénomène de la parole et de la voix se produit de la même manière que pour le véritable corps matériel.

D. — Pendant que votre Esprit visible et tangible à Rome

était, comme tout autre Esprit en pareil cas, absent de votre corps, votre corps était-il à l'état de catalepsie complète?

R. — Pendant le laps de temps que mon périsprit est resté visible et tangible, mon corps était dans la catalepsie la plus complète. Il était seulement endormi pendant le travail de dégagement et pendant le travail fluidique qui prépara et amena le phénomène. Il quitta l'état de catalepsie aussitôt que mon Esprit reprit sa forme vaporeuse et, graduellement, revint à son état normal en passant par les divers degrés du réveil magnétique,

D. — C'est-à-dire : avec toutes les apparences de la mort réelle, par absence de toute sensibilité, de toute chaleur vitale, de toute pulsation ou pouls et de tout battement du cœur; par suspension, en un mot, de la vie organique?

R. — Oui.

D. — Par quel motif et dans quel but, ou par suite de quelles circonstances eut lieu ce fait de bi-corporéité, d'apparition visible et tangible avec toutes les facultés apparentes de la vie corporelle humaine?

R. — Les Esprits qui, en me dégageant de mon corps, opérèrent le phénomène, agissaient par l'ordre de Dieu, et rien de ce que Dieu fait n'est fait sans but utile pour l'humanité. Au point de vue des tendances de l'époque où il s'est accompli, ce fait de bi-corporéité était un démenti formel donné à l'école matérialiste qui commençait déjà à étendre partout ses racines et voulait écraser toute espèce de sentiment religieux sous les coups du sarcasme, de l'ironie et de la négation absolue du merveilleux. Au point de vue de la lumière que le spiritisme est venu apporter à la terre, ce fait devait avoir d'autant plus de valeur, qu'émanant de sources authentiques, dont la négation n'est pas possible à certains des adversaires les plus acharnés de la nouvelle doctrine, il sera entre les mains des spirites une arme for-

midable contre eux et leur système *diabolique;* car ils auront beau crier encore au « miracle » et à l'intervention toute particulière de Dieu, la philosophie nouvelle a fait aujourd'hui assez de progrès pour démontrer à tous que Dieu ne fait pas d'exceptions et que tout phénomène, quel qu'il soit, se rattache à une loi naturelle connue ou inconnue, mais dont l'application est ou sera tôt ou tard démontrée. J'ai dit que certains des adversaires du spiritisme, ceux qui admettent la réalité des faits, mais ne les admettent que comme étant l'œuvre du démon, ou, dans quelques cas, l'œuvre des anges autorisés exceptionnellement par Dieu; que le parti clérical, en un mot, aura beau, soutenant son système, dire que le phénomène dont nous venons de parler a eu lieu par *l'intervention particulière et directe* de Dieu, c'est-à-dire qu'il a été un *miracle,* un *acte surnaturel,* une *exception* aux lois de la nature. Mais le moment n'est pas éloigné où cette thèse sera insoutenable, et alors, ce fait de bi-corporéité aura pour le monde entier une grande valeur, car il sera expliqué d'après des lois longtemps inconnues, mais enfin dévoilées.

D. — Vénéré et bien-aimé frère, je vous remercie d'avoir bien voulu vous communiquer à nous et d'être venu nous éclairer et éclairer nos frères sur les faits historiquement recueillis qui ont marqué votre existence terrestre sous le nom d'Alphonse de Liguori.

R. — Je vous remercie, moi aussi, de ce que vous m'avez procuré, par vos questions, le moyen de travailler encore à l'accomplissement d'un devoir sacré qui est aussi pour moi un travail très agréable et bien doux à remplir : la préparation des voies qui portent la lumière.

ALPHONSE DE LIGUORI.

Dans le prochain numéro, nous publierons l'étude faite sur

le fait non moins intéressant arrivé à saint Antoine de Padoue.

Aug. BEZ.

CORRESPONDANCE

Saint-Jean-d'Angély, 20 octobre 1865.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire sans trop d'inquiétude la discussion de M. Thibaud sur l'origine de l'âme, insérée dans la *Vérité* du 15 de ce mois ; je dis : sans trop d'inquiétude, car, partisan de l'évolution successive et indéfinie du principe animique, en progrès depuis les bas-fonds de l'être jusqu'aux sommités radieuses des Trônes et des Puissances, je n'ai trouvé aucun argument assez sérieux pour ébranler ma conviction. Suis-je dans l'erreur en acceptant cette théorie? Peut-être. Alors qu'on la remplace par une meilleure, et si surtout, c'est un spirite qui raisonne, pourquoi faire dire aux Esprits le contraire de ce qu'ils ont enseigné? C'est là le cas de M. Thibaud, je le prouverai.

Si la question de l'origine des Esprits semble diviser aujourd'hui la presse spirite, que notre quiétude n'en soit pas troublée! A l'inverse des religions qui commencent par l'unité — toutes les intelligences s'inclinent sous le joug de la parole enseignante — et qui meurent par la division, fille du libre examen, le spiritisme commencera par des divisions apparentes sur certaines questions secondaires et se couronnera par la plus magnifique synthèse de croyances que jamais siècle n'a vue.

Mon but ici est plutôt de relever les erreurs qui se sont glissées dans l'article de M. Thibaud, que d'apporter des arguments en faveur de l'unité de principe.

Et d'abord, avant tout, je le déclare hautement, je me révolte de toutes les forces de mon intelligence contre cette soumission en notre impuissance que nous prêchent quelques spirites. Qu'avons-nous besoin, disent-ils, de chercher la solution de problèmes insolubles? Ne savons-nous pas tout ce qui nous est nécessaire? Dieu, l'âme immortelle existent; les peines ou les récompenses dans l'autre vie suivant nos œuvres mauvaises ou bonnes nous sont assurées; nous avons le libre arbitre pour mériter ou démériter. Que nous faut-il de plus?

« Renfermons-nous donc dans ces connaissances, ajoute M. Thibaud; elles nous suffisent pour nous conduire à notre destination sur ce globe d'épreuve et surtout d'expiation. »

M. le curé Marouzeau a raison alors quand il nous dit : Bornez-vous à combattre le matérialiste en prouvant l'immortalité de l'âme, mais ne fondez pas de doctrine, car l'enseignement appartient au catholicisme. En effet la religion catholique ne nous dit-elle pas la même chose que M. Thibaud. « Toutes ces sciences que vous étudiez, toutes ces découvertes dont le siècle est si fier, toutes ces connaissances dans lesquelles se drape l'orgueil humain sont vaines, il n'y a qu'une seule connaissance utile : savoir aimer Dieu. Que votre vie se passe dans la prière et les bonnes œuvres, et méprisez comme elles doivent l'être ces études profanes. »

Eh bien! de cette révélation, je n'en veux à aucun prix, émanât-elle d'Esprits supérieurs. Il n'y a pour l'âme humaine que deux états heureux (les extrêmes se touchent), l'état d'ignorance et celui d'omniscience. Or, depuis que l'homme a été chassé du paradis terrestre, en portant la main sur l'arbre de la science, il tend vers le paradis céleste où il ne parviendra qu'après avoir savouré tous les fruits de cet arbre défendu. Rien ne saurait l'arrêter; il faut qu'il marche, qu'il marche toujours en avant, pendant toute l'éternité. Son

bonheur est en raison directe du chemin parcouru. Comment? L'univers, l'infini est devant nous; tous les problèmes sont jetés en pâture à notre jugement, à notre activité inépuisable, à nos investigations, et vous voudriez que nous ne cherchions pas à expliquer l'énigme que nous avons constamment sous les yeux. Votre but serait-il donc d'atrophier les plus belles facultés de notre âme? Autant demander à la matière qu'elle n'obéisse pas à la gravitation que d'enchaîner ainsi notre curiosité.

Non. Dussé-je faire des chutes douloureuses, je veux tenter la recherche de ces mystères que vous ne déclarez insondables que parce qu'ils sont insondés. Dussé-je, comme Icare, être précipité dans mon vol audacieux, dussions-nous être foudroyés comme les Titans, nous entasserons montagnes sur montagnes pour escalader ce ciel qui doit être notre demeure.

Ne soyons pas étroits dans nos jugements, nous surtout adeptes du spiritisme ; gardons-nous bien de jeter le découragement dans l'esprit du chercheur. Ne disons pas à la science : Tu n'iras pas plus loin, quand Dieu lui a dit : Tu viendras jusqu'à moi. Aimer et savoir, voilà tout le bonheur, c'est aussi l'enseignement des Esprits; progrès en science et en moralité.

Ma profession de foi ainsi faite, je me sens plus à l'aise pour discuter avec M. Thibaud les principes sur lesquels il a échafaudé son raisonnement.

« On trouve, dit-il, dans l'enseignement spirite, c'est-à-dire dans le *Livre des Esprits* et le *Livre des Médiums,* explicitement ou implicitement, la réfutation de tous les arguments invoqués (en faveur de l'unité de principe). »

C'est ce que nous allons examiner en confrontant les assertions de M. Thibaud et les enseignements des Esprits.

« En effet, jusqu'ici le spiritisme nous enseigne d'une » part, que les Esprits sont » créés simples et ignorants, » et il résulte de l'ensemble » de la doctrine que, depuis » sa création, l'Esprit est en » possession de son individualité et qu'il la conserve » à travers toutes ses réincarnations et au-delà, éternellement, qu'il progresse » ou reste stationnaire, suivant ses mérites ou ses » démérites.

Nous sommes ici parfaitement d'accord.

« D'autre part, que le » fluide vital ou principe animique qui existe chez les » animaux *n'est pas de* » *même nature* que l'âme » ou Esprit de l'homme. »

Livre des Esprits, 7e édition :

597. — Puisque les animaux ont une intelligence qui leur donne une certaine liberté d'action, y a-t-il en eux un principe indépendant de la matière ?

« Oui, et qui survit au corps.

— Ce principe est-il une âme semblable à celle de l'homme ?

« C'est aussi une âme, si vous voulez ; cela dépend du sens que l'on attache à ce mot ; mais elle est inférieure à celle de l'homme. Il y a entre l'âme des animaux et celle de l'homme autant de distance qu'entre l'âme de l'homme et Dieu. »

606. Où les animaux puisent-ils le principe intelligent qui constitue l'espèce particulière d'âme dont ils sont doués ?

» Dans l'élément intelligent universel. »

— L'intelligence de l'homme et celle des animaux émanent donc d'un principe unique ?

» Sans aucun doute, mais dans l'homme il a reçu une élaboration qui l'elève au-dessus de celui qui anime la brute.

« Qu'après la mort de l'animal, ce principe animique retourne au réservoir commun, et ne conserve, par conséquent, aucune trace d'individualité. »

Ailleurs, 8e colonne de la 4e page :

« Le principe vital ou animique qui est en eux, pendant leur vie, retourne après leur mort au centre commun et s'y confond comme une goutte *d'eau dans l'océan.* »

598. — L'âme des animaux conserve-t-elle, après la mort, son individualité et la conscience d'elle-même?

« Son individualité, oui, mais non la conscience de son moi. La vie intelligente reste à l'état latent.

600. — L'âme de l'animal survivant au corps est-elle, après la mort, dans un état errant, comme celle de l'homme ?

« C'est une sorte d'erraticité,

« Ils n'ont ni préexistence ni réincarnation.

» Les animaux ne peuvent pas progresser après leur mort, puisque l'individualité disparait. »

(Nous savons que l'individualité subsiste.)

puisqu'elle n'est pas unie à un corps, mais ce n'est pas un Esprit errant..... L'Esprit de l'animal est classé après sa mort par les Esprits que cela concerne, et presque aussitôt utilisé.

601. — Les animaux suivent-ils une loi progressive comme les hommes?

» Oui, c'est pourquoi dans les mondes supérieurs où les hommes sont plus avancés, les animaux le sont aussi. »

602. — Les animaux progressent-ils par le fait de leur volonté, ou par la force des choses?

« Par la force des choses. »

Nous pouvons maintenant rétorquer contre M. Thibaud ce qu'il dit de nous.

« Pour admettre votre argumentation, il faut commencer par rejeter comme faux, ce qui jusqu'à présent a été reconnu comme vrai. »

Si nous avons cité le *Livre des Esprits* c'est qu'il aurait pu se glisser dans l'esprit de quelques-uns de nos lecteurs que l'enseignement d'Allan Kardec et M. Thibaud étaient en accord complet. Le lecteur jugera mieux ayant les documents sous les yeux.

Parlerai-je maintenant de cette citation d'Eraste extraite du *Livre des Médiums* et qui semble être en contradiction avec les communications que je viens de transcrire? A quoi bon? le lecteur de la *Vérité* a parfaitement

compris qu'Eraste parle du type des animaux, de la race, et non de l'Esprit qui l'anime. Sans doute, tant qu'il y aura des hommes sur la terre, il y aura des bœufs, des moutons, des agneaux, comme il y aura du blé pour subvenir à leur alimentation. La maison reste la même, le locataire seul change.

M. Thibaud a-t-il été plus heureux quand il a parlé de la souffrance des animaux? Nous ne le pensons pas. Toute son argumentation se réduit à ceci :

« Les animaux souffrent, c'est vrai. Pourquoi souffrent-ils? Je n'en sais rien. »

— Admettez, lui répondons-nous, l'unité de principe, et vous reconnaitrez que si l'animal souffre, Dieu sait récompenser, par un grand acte de justice, la souffrance de ces êtres inférieurs de la création.

— « Depuis quand, réplique M. Thibaud, prétendrions-nous » connaître toutes les lois de Dieu et lui dicter son devoir? » Quel orgueil insensé nous pousserait à contrôler ses actes et » ses desseins? Humilions-nous lorsque notre intelligence ne » peut comprendre ses bienfaits et efforçons-nous de suivre » sa loi qui est gravée dans nos cœurs. »

A cette théorie qui n'explique rien, nous préférons celle qui explique jusqu'à ce qu'un autre système vienne satisfaire notre intelligence en ne lésant aucune des notions que nous possédons sur la Divinité.

En physique, on explique la transmission de la lumière par le système de l'émission, plutôt que de ne rien expliquer; on préfère aujourd'hui le système des ondulations. Est-il la vérité absolue? nous n'en savons rien; mais du moment qu'il explique, il est la vérité relative. Nous en dirons autant de notre théorie que nous résumons dans ces mots :

La FORCE *qui peut aujourd'hui les phénomènes que nous observons chez l'être le plus inférieur de la création, peut,*

par des élaborations successives, tous les phénomènes que nous observons chez l'homme et les êtres qui lui sont supérieurs.

Agréez, monsieur le Directeur, mes salutations fraternelles, et faites de ma lettre ce que vous jugerez convenable.

C. GUÉRIN.

A LA FAMILLE L...

Depuis notre numéro du 8 courant, nous avons reçu de nombreuses lettres de nos frères spirites qui nous chargent de témoigner à la famille et aux amis de Mme L... toute la part qu'ils prennent à leur douleur et l'empressement avec lequel ils joignent leurs prières aux nôtres pour le bonheur de cette âme que l'intolérauce religieuse a cru devoir flétrir et condamner.

Le peu d'espace dont nous disposons et la nécessité de varier nos articles nous forcent à n'en publier qu'une. Elle nous est d'autant plus chère et apportera d'autant plus de consolation aux cœurs de ceux qui souffrent et qui pleurent, qu'elle émane d'un homme justement honoré, d'un magistrat intègre, d'un spirite sincère et courageux qui, depuis bien longtemps déjà est monté hardiment sur la brèche pour proclamer la vérité.

Nous remercions tous ceux de nos frères qui prient pour notre sœur et nous avons la ferme et consolante espérance que Dieu entendra leurs prières. A. B.

Carcassonne, 18 octobre 1865.

Monsieur le Directeur,

Votre compte-rendu de l'inhumation de Mme L... m'a profondément touché. Je me suis associé à vos douleurs ; j'ai prié pour l'âme qui s'est élancée dans l'éternité, sans croix et sans eau bénite.

Ces pensées de mort m'engagent à vous donner l'*Ode à la Mort*, dictée et corrigée par mon Esprit familier. Soyez assez bon pour l'insérer dans votre Revue.

Pauvres spirites ! jongleurs pour les uns, damnés pour les autres....

Recevez, monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux, T. JAUBERT, vice-président.

LA MORT

ODE..... PAR UN MORT

Poésie d'outre-tombe obtenue par la typtologie

Réunis en cour souveraine,
Doctes juges de nos travaux,
Comme moi lancés dans l'arène,
Vous tous intrépides rivaux,
Toi si pure sous ta couronne,
Noble Isaure, sainte patronne,
Soutenez mon pieux transport ;
Et vous, vous par qui tout respire,
O mon Dieu ! bénissez ma lyre :
J'ai vécu.... Je chante la mort.

Sous les voûtes du monastère,
Ecoutez.... Le glas retentit ;
Et la bêche, creusant la terre,
Lentement prépare mon lit.
Tout-à-coup le ciel s'illumine
Et répand la flamme divine
Sur mon front à peine terni ;
Une voix m'appelle.... O merveille !
Je frissonne, je me réveille
Et m'élance dans l'infini.

L'infini !... Serait-ce un mirage ?
Le brin d'herbe, le vermisseau,
Le chanteur ailé du bocage,
Le bocage et son clair ruisseau,

Les volcans, les mers, les planètes,
Coursiers indomptés les comètes,
Les soleils et leurs firmaments,
Les Esprits en leur sainte extase....
Tout se meut, s'attire, s'embrase
Dans d'immenses tressaillements !

Et dans la fureur qui la guide
La Mort, sombre divinité,
Retiendrait, de sa main livide,
Nos élans vers l'éternité !
Vil atome, le grain de sable
Sous les flots roule impérissable,
Et notre âme devrait finir !
Triste erreur, insolent blasphème !
O mort ! ô mort ! ton droit suprême
Est de nous frayer l'avenir.

Au creuset ! chimiste morose :
Le plus humble de tes cheveux,
Ces parfums qu'exhale la rose,
Anéantis-les, si tu peux.
La foudre, insultant météore,
Tombe, meurt pour renaître encore,
Puis gronder, superbe géant ;
Et, courbé sous son diadème ;
Niant Dieu, se niant lui-même,
L'homme seul croirait au néant !

Répondez, du fond des abîmes,
Répondez, superbes tyrans,
Répondez, bourreaux et victimes,
Rois martyrs et rois conquérants ;
Sous l'étreinte de la tempête
Engloutis ou portés au faîte,
Grands fantômes... Napoléon,
Et vous tous rivaux d'Alexandre,

N'êtes-vous que fumée et cendre
Sur les ailes de l'aquilon ?

A la pâle lueur du cierge,
Sous une tenture de deuil,
Le prêtre bénit une vierge
Que Dieu garde pour le cercueil.
Belle encor la vierge repose ;
Mais cette lèvre déjà close
Un baiser ne peut la rouvrir :
Et toi que sa mort désespère,
Mère, dis-moi, mourante mére,
Si ton enfant a pu mourir ?

Rien ne meurt !... Et la foi succombe
Sous l'effort de l'impiété.
Insensés ! Entrer dans la tombe,
C'est gravir l'immortalité.
C'est bonheur, loin de vos poussières,
Dans nos tourbillons de lumières
De prier d'un cœur plus fervent,
De descendre où l'aube se lève,
De dompter le flot que soulève
La fureur jalouse du vent !

Des élus la grande phalange
Vous convie au banquet des cieux.
Pour nos cieux laissez votre fange.
Pour notre Dieu laissez vos Dieux :
Pleins d'ardeur, tout à l'espérance
Montez où la gloire commence,
Où finit le rêve menteur :
Non, la mort n'a plus d'amertume ;
Là-haut le brasier qui consume
C'est l'amour pour le Créateur.

L'Esprit frappeur.

Bordeaux. — Imprimerie Chaynes et Malichecq, c. d'Aquit., 57.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent à Paris, chez MM. Didier et Comp., quai des Augustins ; — Ledoyen, galerie d'Orléans (Palais-Royal) ; — au bureau de la *Revue spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes ; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun ; par la poste, 2 fr. 60.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits. — 6e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 1 franc ; par la poste, 1 fr. 20.

LE LIVRE DES ESPRITS (*Philosophie spiritualiste*). — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr. — Edition in-8° de 500 pages 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80.

LE LIVRE DES MÉDIUMS (*Spiritisme expérimental*). — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme ; 6e édition — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1° les observations sur l'état du spiritisme ; 2° les instructions données dans les différents groupes ; 3° les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8°, format et justification de la *Revue spirite*. — Prix : 1 fr. pour toute la France ; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'EVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

LE CIEL ET L'ENFER, ou la justice divine selon le spiritisme. Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME (1)

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco*, 2 fr. 50 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix . 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de la *Vérité*, 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20.

L'Education maternelle, par Mme Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 francs.

Lettre d'un vieux spirite à un jeune avocat, par J.-B. Borreau. Prix : 50 centimes.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Emilie Collignon. Brochure in-8°. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20. — Bordeaux, aux bureaux de l'imprimerie A. Lefraise, 56, rue Sainte-Catherine.

Les Ombres, méditations philosophiques, par Hilaire. Prix : 2 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris, directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire.—Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'Outre-Tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Gillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

---

(1) Pour recevoir *franco* ces divers ouvrages, adresser le montant en bons sur la poste au nom du directeur-gérant.

Bordeaux. — Maison Chaynes et Malichecq, c. d'Aquitaine, 57.